

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2010-2011

CG/pk

Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

Procès-verbal de la réunion du 06 juin 2011

ORDRE DU JOUR :

1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion jointe du 29 avril 2011
2. Présentation du bilan financier des grands chantiers de l'Administration des Bâtiments publics et de l'Administration des Ponts et Chaussées par Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures
3. Divers
 - Examen de divers courriers
 - Examen des transferts de crédits des derniers mois
 - Autorisations de dépassements de crédits non limitatifs

*

Présents : Mme Diane Adehm, Mme Anne Brasseur, M. Lucien Clement, M. Félix Eischen, M. Fernand Etgen, M. Gast Gibéryen, Mme Lydia Mutsch, M. Robert Weber, M. Marcel Oberweis en remplacement de M. Michel Wolter

M. Claude Wiseler, Ministre du Développement durable et des Infrastructures

M. Tom Weisgerber, Ministère du Développement durable et des Infrastructures

M. Luc Dhamen, M. Jean Leyder, Administration des Bâtiments publics

M. René Biwer, Administration des Ponts et Chaussées

Mme Caroline Guezennec, de l'administration parlementaire

Excusés : M. Félix Braz, M. Claude Haagen, M. Lucien Lux, M. Michel Wolter

*

Présidence : Mme Anne Brasseur, Président de la Commission

1. Adoption du projet de procès-verbal de la réunion jointe du 29 avril 2011

Le projet de procès-verbal est adopté.

2. Présentation du bilan financier des grands chantiers de l'Administration des Bâtiments publics et de l'Administration des Ponts et Chaussées par Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures

Administration des Bâtiments publics (ABP):

Monsieur le Ministre présente en détail le bilan financier des projets de l'Administration des Bâtiments publics (ABP) sur base d'un document transmis le 31 mai 2011 par courrier électronique aux membres de la Commission.

En ce qui concerne le Lycée du Nord à Wiltz (LNW), il est précisé qu'un terrain de sport adjacent au bâtiment du lycée sera encore aménagé.

Les membres de la Commission constatent avec satisfaction que seuls les trois projets suivants (parmi les 37 projets en cours) présentent un léger dépassement de budget :

CCK - Centre de conférences – 1^{ère} extension : +1,8%

BTK - Rénovation de la façade du bâtiment Tour : +0,5%

CJ4 - Palais de la Cour de Justice des CE – 4^e extension : +3,5% (projet préfinancé par l'Etat luxembourgeois et intégralement remboursé par l'UE) dont environ 4,6% représentent cependant des demandes en révision de prix qui ne sont pas à imputer au projet, conformément à l'article 2 de la loi du 18 juillet 2002 relative à la 4^e extension du Palais de la Cour de Justice des Communautés européennes.

Les dépassements et leur origine ont déjà fait l'objet de nombreuses réunions entre la Commission et le Ministre. Pour ces explications il est donc prié de se référer aux procès-verbaux des réunions suivantes :

CCK : 19 janvier 2009

BTK : 19 juillet 2007, 19 novembre 2007, 16 juin 2008, 7 décembre 2009

CJ4 : 7 décembre 2009.

Monsieur le Ministre explique que ce résultat positif est le fruit de la combinaison de l'application de la nouvelle « procédure à suivre en matière de préparation et de présentation de nouveaux projets d'infrastructure », introduite en 2006, d'un contrôle plus intense des marchés et d'un respect plus strict des programmes prévus.

Monsieur le Ministre soulève encore la question de la comptabilisation des frais de maintenance des grandes infrastructures (éventuel passage par le biais d'une loi dans le cas de travaux d'entretien d'envergure). Selon Madame le Président, il serait opportun que le Ministère des Finances, en collaboration avec le Ministère du Développement durable et des Infrastructures, élabore des règles en la matière.

Administration des Ponts et Chaussées:

Monsieur le Ministre indique que les projets de l'Administration des Ponts et Chaussées, repris dans le document distribué aux membres de la Commission (voir en annexe) ne présentent pas de changements particuliers par rapport à la dernière présentation (réunion du 22 novembre 2010).

Les raisons des dépassements des budgets de différents projets ont déjà amplement été expliquées au cours des réunions suivantes :

Route du Nord : 7 décembre 2009 et 1^{er} février 2010

Liaison Micheville : 22 novembre 2010 et 14 février 2011

Revalorisation du Höhenhof : 15 décembre 2008

Mise en conformité de l'assainissement de l'aéroport : 19 janvier 2009 et 4 janvier 2010.

Le dernier (troisième) projet de loi relatif à la Route du Nord devrait être déposé dans les prochains mois et porter sur un montant d'environ 30 millions d'euros (indice avril 1997) rapporté à l'indice actuel et agrémenté d'une réserve.

Les travaux concernant la liaison Micheville du côté français n'ont pas encore été entamés et une date définitive de début des travaux n'a pas encore été avancée. Il est question de la construction éventuelle et à long terme d'un hôpital transfrontalier dans ce secteur.

La majeure partie du projet de « réurbanisation du quartier de la Place de l'Etoile » à réaliser par l'Administration des Ponts et Chaussées est achevée. Restent des travaux d'élargissement de la route d'Arlon qui ne pourront qu'être effectués en temps venu.

Décompte final du projet de construction du Lycée classique à Diekirch :

Monsieur le Ministre présente brièvement le décompte final du Lycée classique à Diekirch aux membres de la Commission. Les détails de ce décompte seront transmis à la Commission prochainement.

Pour rappel, il avait été expliqué au cours de la réunion du 7 décembre 2009 que le budget de ce projet était dépassé essentiellement en raison de problèmes techniques rencontrés en début de chantier (installation de pieux de fondation et d'ancrages). Le dépassement est également dû à la durée exceptionnelle du projet et aux précautions prises pour garantir la sécurité et le confort des occupants.

Le décompte final du projet a permis de déterminer que le dépassement s'élève à 3,52% du budget initial (montant liquidé total de 50,4 millions d'euros dont 48,7 pour des travaux prévus initialement). Le montant liquidé comprend des dépenses non couvertes par le projet initial (0,5 million d'euros). Par ailleurs, la réalisation d'une structure d'accueil pour le service bibliobus intégré dans le complexe sportif du lycée a été payée par le biais du présent projet (environ 1,2 million d'euros).

Monsieur le Ministre rappelle qu'au cours de la réunion du 11 octobre 2010 la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire avait déclaré, au sujet de la clôture comptable des dépassements inférieurs à 5% d'un budget prévu, « préférer la solution de l'inscription des montants concernés dans la loi budgétaire d'un prochain exercice (l'autre solution consistant à les inscrire dans une loi portant règlement d'un compte général). ».

Il signale ainsi à la Commission qu'il procédera à **l'inscription du dépassement sous rubrique dans la prochaine loi sur les comptes de l'exercice 2010.**

La Commission prend acte de la décision du Ministre.

*

Sur demande de la Commission, Monsieur le Ministre indique que les bilans financiers des projets du Fonds du Rail pourront être présentés au cours d'une prochaine réunion. (Note de la secrétaire : cette réunion aura lieu le 18 juillet 2011.)

3. Divers

- Examen de divers courriers
- Examen des transferts de crédits des derniers mois
- Autorisations de dépassements de crédits non limitatifs

- Examen de divers courriers :

La Commission **prend acte** des réponses suivantes :

Réponse du Premier Ministre (courrier électronique du 22 avril 2011) au sujet de l'élaboration d'une législation de base se rapportant à l'ensemble des établissements publics :

La démarche de négociation avec la CGFP et de proposition d'une loi-cadre précisant les modalités générales de création et de fonctionnement de nouveaux établissements publics, envisagée par le Gouvernement, n'a pas encore abouti.

Réponse du Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région (courrier électronique du 26 avril 2011) au sujet de l'origine d'un dépassement non-motivé de 155.800 euros :

Des discussions quant à l'application de la Convention Rombach-Martelange sont toujours en cours avec la Belgique.

Réponse du Ministre de l'Intérieur et à la Grande Région (courrier électronique du 26 avril 2011) au sujet d'un dépassement de 70.000 euros dû à des informations erronées sur les relevés de consommation en carburant du charroi de la police :

Lors de la modernisation d'un logiciel du fournisseur de carburant, deux numéros de client différents ont été attribués à la Police Grand-Ducale.

Réponse du Ministre de la Santé (courrier électronique du 26 avril 2011) au sujet de l'origine de divers dépassements portant sur les dépenses de fonctionnement de la Ligue médico-sociale :

Une erreur de calcul lors de l'établissement des propositions budgétaires d'un exercice antérieur (2008) explique les dépassements en question.

Réponse de la Ministre déléguée à la Fonction publique et à la Réforme administrative (courrier électronique du 28 avril 2011) au sujet d'une modification éventuelle de la procédure de recrutement d'agents de l'Etat en cas d'absence de certificat médical :

Des modifications seront prochainement apportées aux textes en vigueur.

Réponse du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (courrier électronique du 31 mai 2011) au sujet du moment d'approbation des indemnités et jetons de présence du Conseil de Gouvernance de l'Université du Luxembourg par le Gouvernement en Conseil :
L'approbation en question a eu lieu le 13 mai 2011.

Réponse du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (courrier électronique du 4 mai 2011) au sujet de la signature d'une convention de mise à disposition du Château de Sanem au CVCE :

Il sera procédé à la mise à jour des plans ainsi qu'à des opérations de rénovation avant la finalisation de la convention en question.

La Commission décide de poser des **questions supplémentaires** en réaction aux réponses suivantes:

Réponse du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (courrier électronique du 4 mai 2011) au sujet du résultat de la consultation de Madame la Ministre déléguée à la Fonction publique et à la Réforme administrative au sujet des modalités d'allocation et du niveau de l'indemnité de fonction de directrice du CVCE.

Puisque Monsieur le Ministre indique dans sa réponse que « la consultation (..) a pris du retard en raison d'une erreur de transmission » et qu'il « compte l'accomplir au courant du mois en cours » (avril), la Commission décide de lui demander quelles conclusions ont été tirées à l'issue de la concertation.

Réponse du Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural (courrier électronique du 26 avril 2011) au sujet de l'élaboration d'un projet de règlement grand-ducal instituant un ensemble de régimes d'aide pour la sauvegarde de la biodiversité.

La Commission souhaite savoir si, depuis la rédaction de la réponse du Ministre, le projet de règlement a été soumis au Gouvernement réuni en conseil.

- Examen des transferts de crédits des derniers mois :

La Commission n'émet pas de commentaires quant aux transferts de crédits qui lui ont été transmis (et repris dans un tableau excel) entre le 21 mars 2011 et le 25 mai 2011.

- Autorisations de dépassements de crédits non limitatifs

Madame le Président signale que de nombreuses autorisations de dépassements de crédits non limitatifs ont été transmises par courrier électronique aux membres de la Commission en date du 6 janvier 2011 (budget 2010) et du 6 avril 2011 (budgets 2010 et 2011). Elle constate qu'un contrôle et suivi de ces autorisations uniquement sur base de ces documents est impossible. Elle rappelle que Monsieur le Ministre des Finances prévoit une réforme budgétaire qui, elle l'espère, apportera également des améliorations à ce niveau.

Luxembourg, le 10 juin 2011

La secrétaire,
Caroline Guezennec

Le Président,
Anne Brasseur

Annexe :

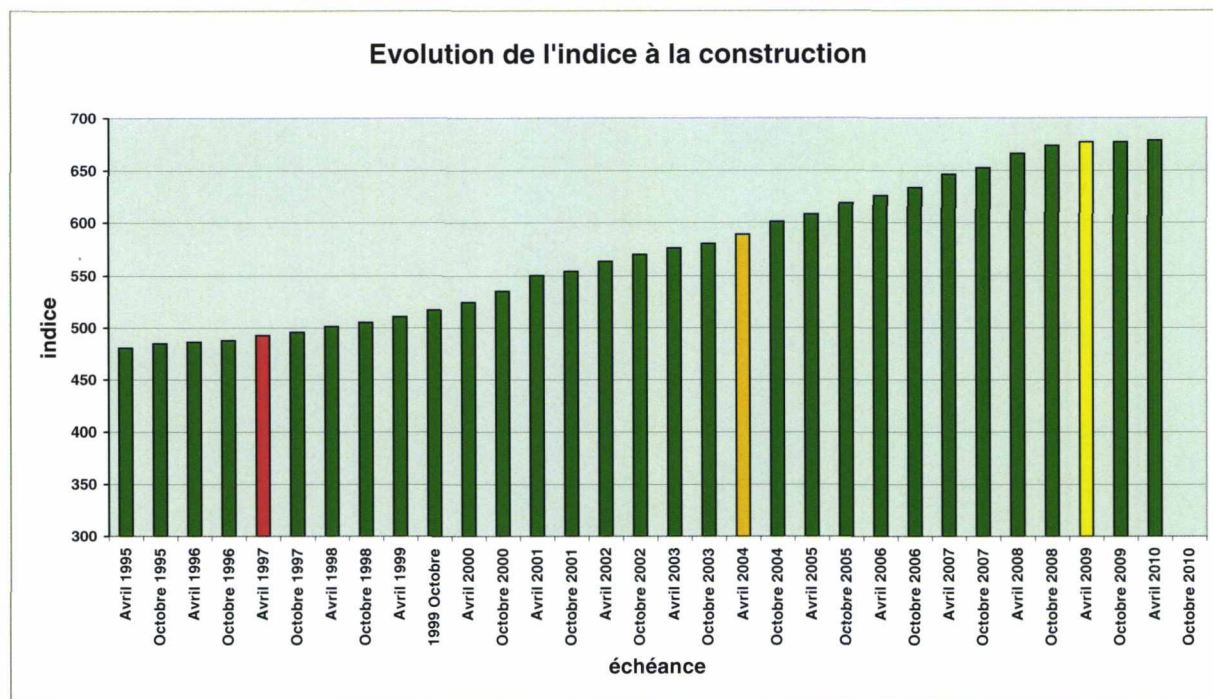
Bilans financiers des grands chantiers de l'Administration des Ponts et Chaussées

Route du Nord A7

Première loi du 27 juillet 1997:
(indice 492,65) 366 882 417 €

Deuxième loi du 3 août 2005 :
(indice 588,92) 229 000 000 €
ramené à l'indice 492,65 : 191 565 663 €

Enveloppe budgétaire : 558 448 080 €



Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72

Montants courants	Montant engagé :	629 911 643 €
	Montant liquidé :	530 994 031 €

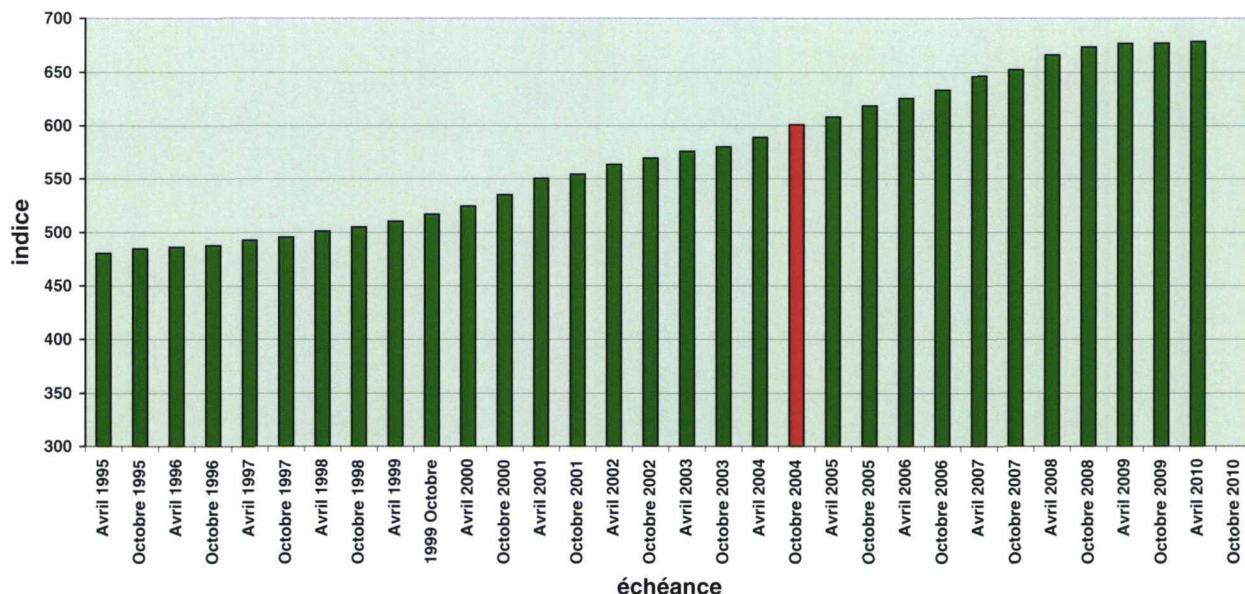
Montants indexés	Montant engagé :	529 674 534 €
	Montant liquidé :	455 301 962 €

Liaison Micheville

Première loi du 5 août 2005

Enveloppe budgétaire : 76 000 000 €

Evolution de l'indice à la construction



Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72

Montants courants	Montant engagé :	69 923 940 €
	Montant liquidé :	54 749 946 €

Montants indexés	Montant engagé :	65 587 407 €
	Montant liquidé :	51 910 331 €
	Dépense prévisionnelle restante :	8 523 507 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	74 110 914 €

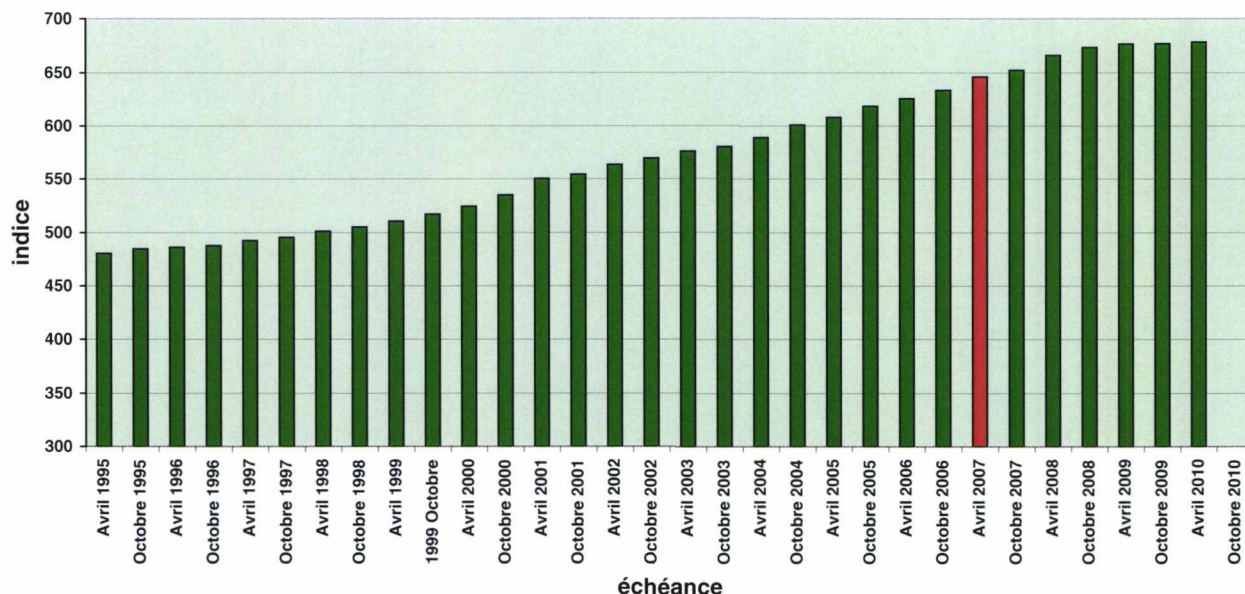
≤ 100 %	Clôture du chantier :	97,51%
---------	-----------------------	--------

Liaison Micheville

Deuxième loi du 28 juillet 2008

Enveloppe budgétaire : 115 500 000 €

Evolution de l'indice à la construction



Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72

Montants courants	Montant engagé :	67 205 192 €
	Montant liquidé :	20 031 231 €

Montants indexés	Montant engagé :	64 011 264 €
	Montant liquidé :	19 177 172 €
	Dépense prévisionnelle restante :	40 766 882 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	104 778 146 €

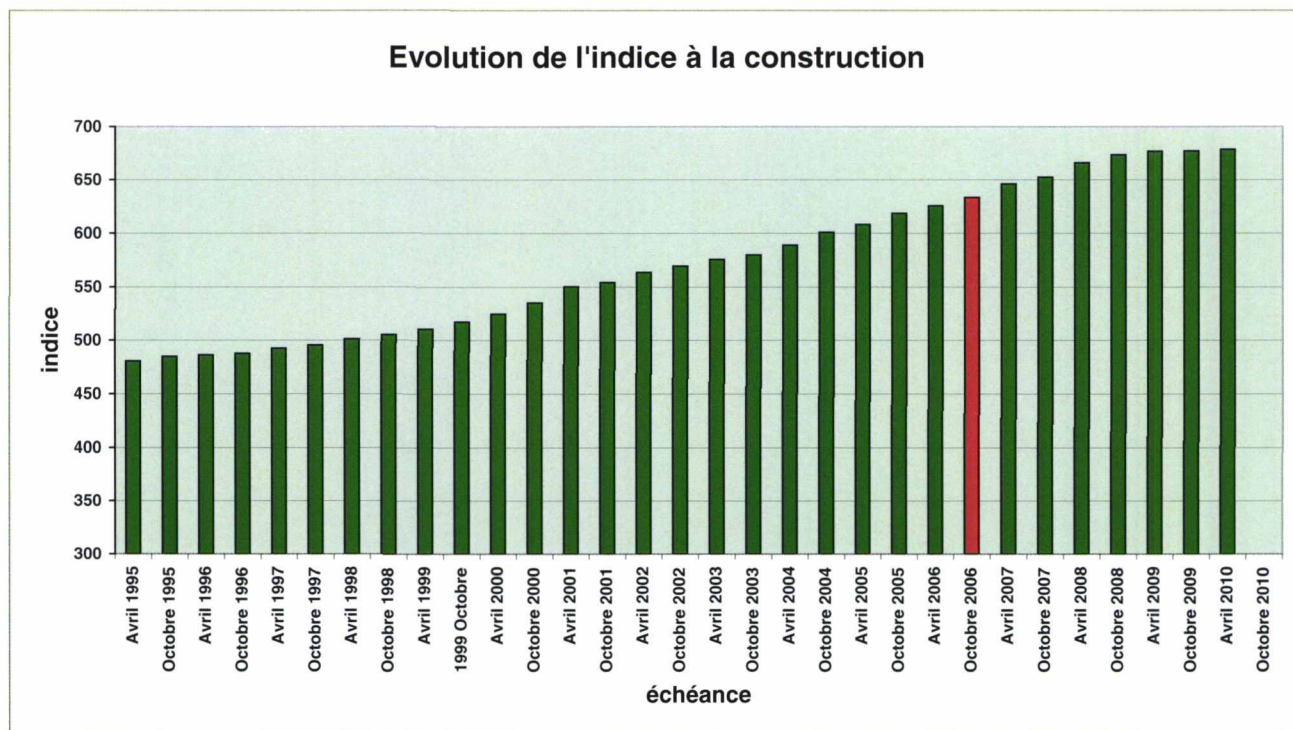
≤ 100 %	Clôture du chantier :	90,72%
---------	-----------------------	--------

N.B.: L'acquisition du terrain dépollué suivant convention avec Agora (14.977.249,28 eur) est non inclue ni dans les dépenses actuelles ni dans les dépenses prévisionnelles

Contournement de Junglinster

Loi du 18 mars 2008

Enveloppe budgétaire : 59 000 000 €



Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72

Montants courants	Montant engagé :	25 004 286 €
	Montant liquidé :	3 743 469 €

Montants indexés	Montant engagé :	23 339 274 €
	Montant liquidé :	3 586 837 €
	Dépense prévisionnelle restante :	34 727 596 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	58 066 870 €

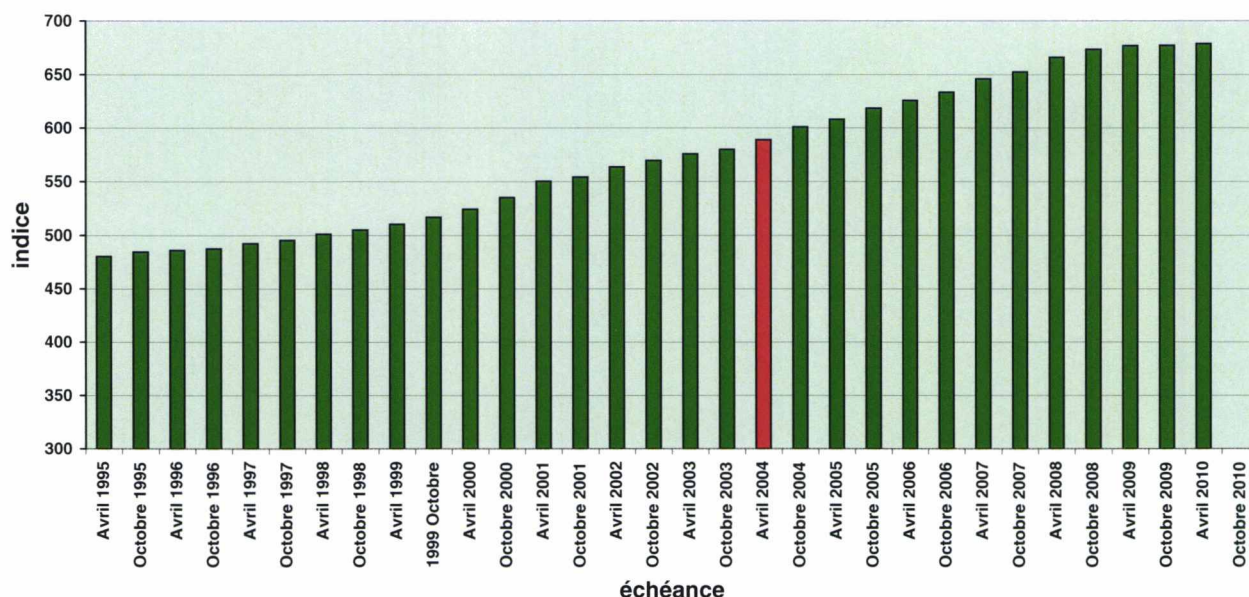
≤ 100 %	Clôture du chantier :	98,42%
---------	-----------------------	--------

Revalorisation du Höhenhof

Loi du 14 juillet 2005

Enveloppe budgétaire : 61 000 000 €

Evolution de l'indice à la construction



Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72

Montants courants	Montant engagé :	31 653 754 €
	Montant liquidé :	26 458 945 €

Montants indexés	Montant engagé :	29 800 546 €
	Montant liquidé :	25 213 318 €
	Dépense prévisionnelle restante : (y compris engagement OTAN)	51 957 585 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	81 758 131 €

> 105 %	Clôture du chantier :	134,03%
---------	-----------------------	---------

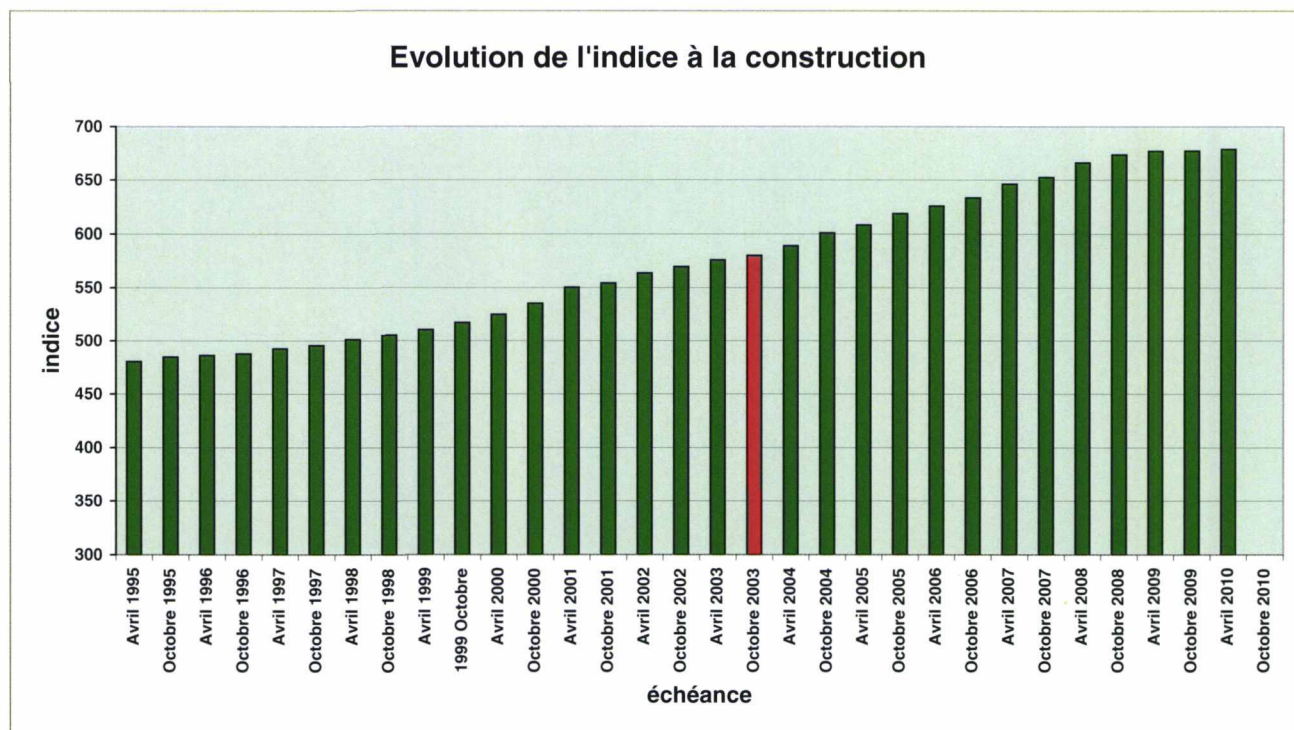
N.B. : Dans sa séance du 15 décembre 2008 la Comexbu a pris acte de la proposition d'utiliser le solde restant de 20 mio € à titre d'investissements en rapport avec l'extension des aires de stationnement pour avions partiellement pour des opérations de remblaiement supplémentaire

Nécessité deuxième loi, devis APD pas encore disponible !

Mise en conformité de l'assainissement de l'Aéroport

Loi du 22 décembre 2004

Enveloppe budgétaire : 58 000 000 €



Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72

Montants courants	Montant engagé :	22 481 332 €
	Montant liquidé :	20 304 766 €

Montants indexés	Montant engagé :	20 843 617 €
	Montant liquidé :	18 919 837 €
	Dépense prévisionnelle restante :	44 925 170 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	65 768 787 €

> 105 %	Clôture du chantier :	113,39%
---------	-----------------------	---------

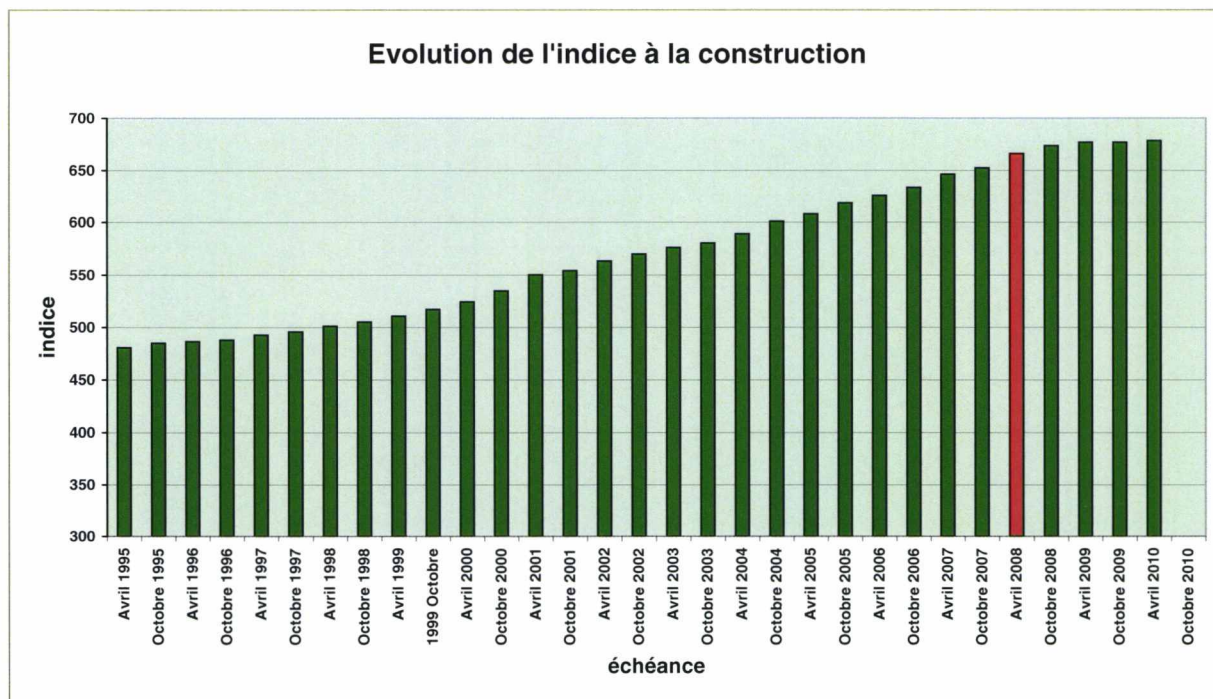
N.B. : Dans sa séance du 19 janvier 2009 la Comexbu a pris acte de la proposition d'utiliser les crédits du poste 5.8 au montant de 3.750.000.- € initialement prévus pour l'extension de la STEP du SIAS pour financer la participation aux conduites d'eau potable et au nouveau réservoir d'eau potable

Nécessité deuxième loi, devis APD pas encore disponible !

Mise en conformité des installations hydroélectriques du Barrage de Rosport

Loi du 13 mai 2009

Enveloppe budgétaire : 16 100 000 €



Indice à la construction

1995 Avril	480,54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72

Montants courants	Montant engagé :	5 902 134 €
	Montant liquidé :	802 328 €

Montants indexés	Montant engagé :	5 762 283 €
	Montant liquidé :	793 617 €
	Dépense prévisionnelle restante :	10 337 717 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	16 100 000 €

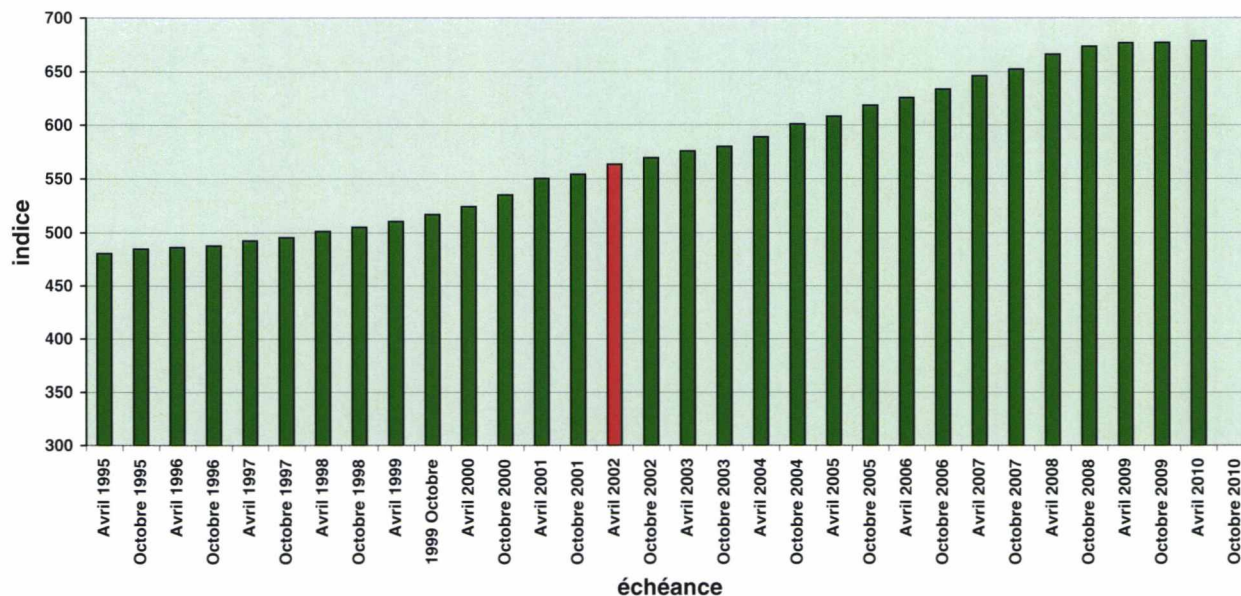
≤ 100 %	Clôture du chantier :	100,00%
---------	-----------------------	---------

CITA

Loi du 19 décembre 2003

Enveloppe budgétaire : 85 800 000 €

Evolution de l'indice à la construction



Indice à la construction

1995 Avril	480.54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72

Montants courants	Montant engagé :	75 122 820 €
	Montant liquidé :	55 604 301 €

Montants indexés	Montant engagé :	71 124 696 €
	Montant liquidé :	54 547 989 €
	Dépense prévisionnelle restante :	0 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	71 124 696 €

≤ 100 %	Part consommée :	82,90%
---------	------------------	--------

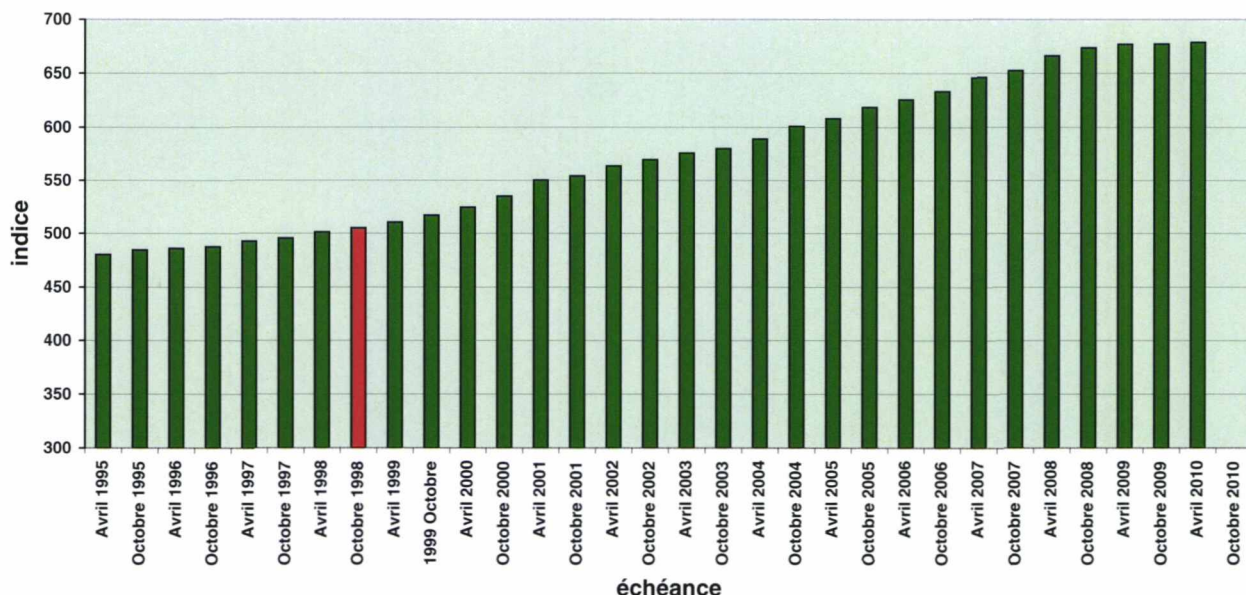
Crédits disponibles pour futures extensions :		14 675 304 €
---	--	--------------

Réurbanisation du quartier de la Place de l'Etoile

Loi du 10 décembre 1998

Enveloppe budgétaire : 3 842 350 €

Evolution de l'indice à la construction



Indice à la construction

1995 Avril	480.54
1995 Octobre	484,62
1996 Avril	486,14
1996 Octobre	487,79
1997 Avril	492,65
1997 Octobre	495,62
1998 Avril	501,34
1998 Octobre	505,17
1999 Avril	510,57
1999 Octobre	516,99
2000 Avril	524,53
2000 Octobre	534,95
2001 Avril	550,19
2001 Octobre	554,26
2002 Avril	563,36
2002 Octobre	569,61
2003 Avril	575,85
2003 Octobre	579,98
2004 Avril	588,92
2004 Octobre	600,88
2005 Avril	608,08
2005 Octobre	618,55
2006 Avril	625,70
2006 Octobre	633,42
2007 Avril	646,07
2007 Octobre	652,26
2008 Avril	666,12
2008 Octobre	673,64
2009 Avril	677,02
2009 Octobre	677,18
2010 Avril	678,72

Montants courants	Montant engagé :	3 244 365 €
	Montant liquidé :	1 911 302 €

Montants indexés	Montant engagé :	2 899 704 €
	Montant liquidé :	1 734 020 €
	Dépense prévisionnelle restante :	0 €
	Total de la dépense prévisionnelle :	2 899 704 €

≤ 100 %	Situation actuelle :	75,47%
---------	----------------------	--------

N.B. : PAP modifié : exécution en suspens